

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

N° CAS: 107-31-3
N° Index: 607-014-00-1
N° CE: 203-481-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Substances chimiques de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Vendeur**

Société: CONATEX SARL
Rue: 14, rue de la Cité
Lieu: F-57200 Sarreguemines
Téléphone: +33 (0)3 68 78 13 56
Internet: www.conatex.fr
Téléfax: +33 (0)3 68 78 13 57

Fournisseur

Société: Carbolution Chemicals GmbH
Rue: Im Stadtwald, Gebäude A1.2
Lieu: D-66123 Saarbrücken
Interlocuteur: Dr. Michael Bauer
e-mail: michael.bauer@carbolution-chemicals.de
Internet: www.carbolution-chemicals.de
Téléphone: +49 (0)681 302-71232

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)3 68 78 13 56**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant
Phrases R:
Extrêmement inflammable.
Nocif par inhalation et par ingestion.
Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 1
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
Nocif par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 2 de 9

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette formiate de méthyle

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS06



Mentions de danger

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule:	C2H4O2
Poids moléculaire:	60,05

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
203-481-7	formiate de méthyle	100 %
107-31-3	F+ - Extrêmement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant R12-20/22-36/37	
607-014-00-1	Flam. Liq. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H224 H332 H302 H319 H335	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matériau, riche en oxygène, comburant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 4 de 9

8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
107-31-3	Formiate de méthyle	100	250		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité.
Utiliser les gants une seule fois. Normes DIN/EN : DIN EN 374

Protection de la peau

Protection corporelle: Blouse de laboratoire. Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: Aucune donnée disponible

pH-Valeur (à 20 °C): 4,5 **Testé selon la méthode**

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 32 °C
Point de sublimation: Aucune donnée disponible
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible
Point d'éclair: -19 °C

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible
gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: 5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 23 vol. %

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 5 de 9

Température d'inflammation:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	634,9 hPa
Pression de vapeur: (à 55 °C)	2261,5 hPa
Densité:	0,974 g/cm ³
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage:	-0,21
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur:	2,07
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Test de séparation de solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par inhalation. Toxicité aiguë, dermique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
107-31-3	formiate de méthyle				
	par voie orale	DL50	475 mg/kg	Ratte	
	dermique	DL50	> 5000 mg/kg	Kaninchen	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	5,2 mg/l	Ratte	
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux. En cas d'inhalation: Irritation des poumons. Toux. dyspnée.

Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune donnée disponible

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

A défaut de données correspondantes, il n'est pas possible d'indiquer si la matière remplit les critères des substances CMR de la catégorie 1 ou 2. L'expérience tirée de la pratique n'a révélé aucun indice de propriétés CMR des catégories 1 ou 2.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Expériences tirées de la pratique
Observations relatives à la classification

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
107-31-3	formiate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	> 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
107-31-3	formiate de méthyle	-0,21

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 7 de 9

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN1243
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FORMIATE DE MÉTHYLE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	I
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	0
Catégorie de transport:	1
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E3

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1243
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	FORMIATE DE MÉTHYLE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 8 de 9

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: I

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 0

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E3

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1243

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: METHYL FORMATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: I

Étiquettes: 3

Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 0

EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E3

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN1243

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: METHYL FORMATE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: I

Étiquettes: 3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 351

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 361

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E3

: Forbidden

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 100 %

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Ester méthylique d'acide formic, 250 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991061

Page 9 de 9

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- 12 Extrêmement inflammable.
- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.